

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe, de la susdite municipalité, qu'il y aura une rencontre du Comité de démolition le mardi 3 octobre 2023.

Au cours de cette rencontre, le Comité de démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment suivant:

BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:

ADRESSE VISÉE : 866, RANG DU RUISSEAU-DES-ANGES SUD

Identification du site concerné:

L'immeuble, un bâtiment principal, est situé sur les lots 5 014 822, 5 014 823 et 5 014 827 (propriété de Placements M.F. Inc.), dont l'adresse civique est le 866, rang du Ruisseau-des-Anges Sud, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

OPPOSITION

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition à la greffière-trésorière adjointe et directrice générale par intérim de la Municipalité par écrit à l'adresse courriel suivante : comptabilite@sra.quebec

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan, ce 21^e jour du mois de septembre 2023.

(Original signé)

Isabelle Morin
Directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe